



## La Viking 76

Bourse aux Vélos - Samedi 5/Dimanche 6 Octobre 2019  
CRJS de Yerville

Samedi de 14h00 à 19h00 - installation 14h00  
Dimanche de 8h30 à 17h00 - installation 6h30

Sur réservation - entrée gratuite

### REGLEMENT INTERIEUR

Les exposants s'engagent à respecter le règlement intérieur :

- Le remboursement des frais d'inscription ne sera effectué qu'en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs,
- Le tarif des emplacements est fixé à 3 € le mètre exposé
- Etre inscrit auprès des organisateurs, respecter le périmètre prévu
- Ne pas vendre d'articles interdits par la loi
- Ne pas vendre d'animaux vivants ou morts
- Ne pas vendre de boissons, friandises ou alimentation
- Chaque exposant est responsable de son emplacement et doit le rendre propre, les poubelles doivent être débarrassées
- Interdit aux Professionnels

**Dossier d'inscription :** A retirer sur le site [www.viking76.org](http://www.viking76.org) ou page facebook "laviking76"

Pièces constituant le dossier d'inscription :

- Attestation d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée
- Photocopie de la pièce d'identité
- Règlement

### Dépôt des dossiers

- **Date limite d'inscription le Samedi 28 septembre 2019 (cachet de la poste faisant foi) dans la limite des places disponibles (aucune inscription ne sera prise sur place).**
- **Le dépôt des dossiers se fera par courrier à : La Viking 76 - 17 Rue Paul Bert - 76800 Saint Etienne du Rouvray**
- Chaque dossier ne sera enregistré que s'il est complet
- Renseignements au 09.63.62.15.02

### ATTESTATION - INSCRIPTION BOURSE AUX VELOS

Personne physique

Organisateur : Association **"VIKING 76"**

se déroulant le Samedi 5 et Dimanche 6 Octobre 2019  
CRJS de Yerville

Je soussigné(e),

Nom:.....Prénom.....

Né(e) le .....à (département):..... (ville) .....

Adresse:.....

CP: ..... Ville: .....

Tél: ..... email: .....

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le ..... par .....

#### **Déclare sur l'honneur:**

- avoir pris connaissance du règlement intérieur
- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile, (article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature

Réserve pour le :  Samedi  Dimanche

Ci-joint règlement de \_\_\_\_ euros pour l'emplacement d'une longueur de \_\_\_\_ mètres exposé.X par le nombre de jour.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

**Si besoin d'un reçu pour le règlement, merci de cocher la case**

**Nous vous l'adresserons à votre adresse mail (ne pas oublier de la noter)**